



## Urgent concernant mon ex conjoint

Par **mimimaguy**, le **20/05/2009** à **08:52**

Bonjour, je suis séparé de mon ex conjoint nous avons un enfant ensemble et une maison je suis partie pour violence conjugale je voudrais avoir des dommages et intérêts par rapport à ce qu'il m'a fait à moi et à mes enfants ainsi que le véhicule que sa mère a payé mais la carte grise est à mon nom. que faire? et que faire pour retirer mon nom du crédit et de la maison? c'est urgent merci d'avance

Par **Marion2**, le **20/05/2009** à **19:03**

Bonsoir, vous parlez de conjoint. Vous êtes mariés? Avez-vous vu un médecin pour cette violence? Avez-vous déposé au moins une main-courante à la gendarmerie? La carte grise n'est pas un titre de propriété, mais un titre de circulation. Pour le crédit, vous ne pouvez pas retirer votre nom, vous êtes co-emprunteur. Je vous conseille de contacter rapidement un avocat. Si vous avez de faibles revenus, vous pourrez prétendre à l'Aide Juridictionnelle. Cordialement.